Département de la Meuse

Communauté de Communes DE L'AIRE A L'ARGONNE

## Séance du mardi 19 décembre 2023

Date de la convocation : 12 décembre 2023

Membres titulaires en

exercice: 59

Présents: 42

Présents non votants :

Représentés: 3

Votants: 45

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY. Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

**Présents votants :** Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Alain CHAUDRON, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Hervé FABRE, Cédric GARAT, Marie-Cécile GEORGE, Jean-Marc ILIC, Clarisse JACQUET, Chantal JEANSON LAMBERT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Vincent LOMBART, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE

Représentés: Jean-Louis ADRIAN représenté par Bernard RENAUDIN, Patrick GROSS représenté par Thierry RAMAND, Lidwine LINARD représentée par Françoise KLEIN

Excusés: Frédéric ERNST, Raymond LECLERC, Céline PHILIPPOT

Absents: Patrice ADAM, Sarah BAJOLOT, Cyril CHARLES, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULOY, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Serge GAUGUIER, Jean-Marie HURAUT, Raphael HUMBERT, Marie-Thérèse HURAUT, Christophe LANG, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Yannick PEZET, Nathalie PHILIPPOT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Angélique THILL, Francis WITZ, Michel VARNUSSON, Christine POLMARD

Secrétaire de séance : Clarisse JACQUET

DE 2023 096 - Objet : Marché de travaux Réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire: Attribution des lots 1, 5 et 9

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21, Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment l'article 4 .18 « Services à la population et développement local » ;

Vu le projet de territoire approuvé par délibération en date du 16 décembre 2021,

Vu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 04/12/2023;

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence relatif aux travaux de Réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire a été transmis via le profil acheteur « emarchespublics.com » le 23/05/2023 et au BOAMP du 23/05/2023 ;

Considérant que les lots 1, 5 et 9 ont été classés sans suite pour infructuosité;

Considérant qu'une consultation de ces lots a été relancée le 22/08/2023 ;

Considérant que le lot 5 a été classé sans suite pour infructuosité;

Considérant qu'une nouvelle consultation du lot 5 a été relancée le 9/10/2023 ;

Considérant que ce marché de travaux est passé selon une procédure adaptée avec négociations ;

Considérant que les critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation étaient les suivants :

Critère 1: Prix. Pondération 40%

Critère 2 : Valeur technique. Pondération 60%;

Considérant les offres remises en date du 19 septembre 2023 et du 23 octobre 2023 et les différentes étapes de négociation décrites dans le compte-rendu de la consultation réalisé par Aedificem ;

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 4 décembre 2023.

Suite à l'analyse des offres effectuée conformément aux critères énoncés ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

Lot 1 – VRD attribué à BERTHOLD pour un montant de 185 000 € HT

Lot 5 – ITE Bardages attribué à THOMAS SARL pour un montant de 114 925,38 € HT

Lot 9 – Menuiseries intérieures attribué à STEINER pour un montant de 62 690,81 € HT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Madame la Présidente à signer les marchés de travaux de Réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire avec les entreprises BERTHOLD, THOMAS SARL et STEINER ainsi que toutes pièces afférentes au marché.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 21 décembre 2023 et publié ou notifié le 21 décembre 2023